Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 10

Artikel: Le mouvement syndical en Grande-Bretagne
Autor: Poulton, E.L.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383747

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Revue syndicale suisse

ORGANE MENSUEL DE L'UNION SYNDICALE SUISSE

21me année OCTOBRE 1929 No 10

Le mouvement syndical en Grande-Bretagne.

Par *E. L. Poulton*, Londres.
Membre du Conseil général des Trade Union Congress et représentant ouvrier britannique au Bureau international du travail.

Le mouvement de l'Union syndicale en Grande-Bretagne occupe une position qu'il est assez difficultueux de définir par rapport à celui des autres pays. Ce mouvement s'est érigé non pas principalement d'après un raisonnement logique ou d'après des lignes de conduite bien définies, mais il est né en majeure partie sous la pression des circonstances, telles que l'action des faibles salaires, de la longue durée du travail, de la persécution des hommes qui avaient à cœur de parler au nom de leurs camarades, d'abord avec l'idée obscure qu'il devait y avoir quelque chose d'essentiellement mauvais dans la société, quand hommes et femmes promenaient partout leur pauvreté lamentable, leurs aspirations et leurs souffrances, et cela au moment même où la richesse, la richesse matérielle, s'accroissait avec une très grande rapidité. Les premiers pionniers sincères furent aussi modestes dans leurs plaintes que dans les résultats acquis pour l'amélioration de leurs conditions. Néanmoins, les expériences s'accumulant et les connaissances grandissant, la situation s'éclaircit de plus en plus, de sorte que l'on finit par comprendre qu'il fallait entreprendre quelque chose auprès de l'ouvrier, si l'on voulait l'affranchir des souffrances et des injustices dont il était victime. Comme les syndicats créés étaient en voie d'augmentation, désormais et de temps à autre, le besoin d'une action unique, c'est-à-dire non seulement une union (fédération) groupant une industrie, mais une unité d'action sur des questions d'intérêts communs, a amené la création de ce qui est aujourd'hui connu sous le nom de *Trade Union Congress* * et qui existe depuis 61 ans.

Lentement, mais sûrement, les personnes qui s'assemblaient chaque année, ont fait sentir leur influence non seulement auprès des ouvriers, mais dans une mesure toujours grandissante dans la vie de la nation. D'un début modeste en 1868, ce congrès compte

* *Trade Union Congress* correspond à notre Union syndicale suisse.

actuellement 3 millions ¾ de membres associés et est l'organe reconnu de la Grande-Bretagne pour exprimer l'avis des ouvriers dans les questions industrielles. Ce congrès possède un Comité exécutif, appelé Conseil général, composé de 32 membres élus par les divers syndicats qui sont classés en 18 groupes, afin de fournir une large représentation des multiples syndicats dont se compose le congrès.

		Représentants
Groupe	1. Mines et carrières	3
»	2. Chemins de fer	3
»	3. Transports (autres que chemins de fer)	2
»	4. Constructions navales	1
»	5. Constructions métalliques, fonderies et constructions de véhicules	3
»	6. Syndicat du fer, et de l'acier et du métal (minor)	2
»	7. Bâtiment, ouvriers sur bois et ameublements	2
»	8. Imprimerie et papier	1
»	9. Coton	2
»	10. Produits textiles (autres que le coton)	1
»	11. Vêtements	1
»	12. Cuirs, chaussures (bottes et souliers)	1
»	13. Verrerie, alimentation, boissons, tabac, poterie, produits chimiques, fabrication et vente de brosses	1
»	14. Agriculture	1
»	15. Employés d'administrations publiques	1
»	16. Travailleurs non manuels	1
»	17. Travailleurs de toutes sortes (manœuvres)	4
»	18. Ouvrières	2

Cet organe a un personnel permanent qui consiste en un secrétaire général (Mr. W. Citrine), d'un secrétaire-adjoint (Mr. A. Firth), ainsi qu'un certain nombre de chefs de départements et autres, tels que commis, dactylos, etc., faisant un total de 35 personnes pour l'expédition des affaires de l'Union. Le conseil nomme chaque année l'un de ses membres pour remplir les fonctions de président, qui occupe à tour de rôle la présidence de l'assemblée annuelle du congrès. Cette méthode de donner au président du conseil la présidence du congrès a été considérée comme étant d'un grand appui et éminemment fructueuse pour la liquidation des tractanda. Un autre très grand avantage pour le président du congrès, qui a eu 12 mois d'activité comme président du conseil, est d'être parfaitement au courant des multiples questions, sur lesquelles le conseil doit rapporter et en corrélation avec son travail, travail de vaste envergure, c'est-à-dire:

Conduite des affaires devant le Parlement, conférences avec les ministres d'Etat sur des questions politiques se rapportant à une quantité de lois qui affectent d'une façon si vitale la vie des ouvriers.

Exposé des vues du Congrès auprès des ministres sur des matières nécessitant une législation en vue de procurer des sécurités à leurs protégés.

Conduite des nombreuses affaires internes des syndicats. Solution des conflits entre syndicats. Mise au courant des syndicats

de ce qui se passe dans le monde de la politique, aussi bien que dans les sphères industrielles, comme aussi dans le monde international.

Cette activité croissante a nécessité toujours davantage de travail, elle est actuellement une des branches importantes du travail collectif entrepris par le Conseil général. En plus de ce travail, le Conseil, comme représentant le Congrès, est le propriétaire du *Daily Herald* (« Nouvelles journalières ») qui est un journal à grand tirage et qui exerce une très grande influence dans le pays. De cette activité est également issu chaque mois le *Labour Magazin* (« Revue du Travail ») et chaque semaine le *Labour Press Service* («Service de presse du travail») et *Industrial News* (« Nouvelles industrielles »). Ainsi, dans tous les domaines, la propagande est tenue en contact avec un centre directeur. Afin de rendre plus efficace ce contact avec ce centre, il y a, en liaison avec le Conseil, les Conseils de syndicats du pays. Un comité composé de 12 membres forme le corps exécutif de cette branche d'activité, les représentants ayant été choisis ainsi:

1o Parmi les Conseils de syndicats * . . 6 membres
2o Parmi le Conseil général . . . . 6 »

Ce Comité s'occupe des différents sujets affectant la vie industrielle des ouvriers et l'expérience a justifié la tentative faite qui apporte — comme elle a apporté — au Comité local du syndicat un contact intime avec le Conseil et le Congrès pour les travaux qui s'effectuent sur le terrain national et international.

Du côté politique du mouvement travailliste, il est intéressant de pouvoir établir que le parti travailliste national a sa genèse dans ce qui est connu sous le nom de Comité parlementaire du Congrès, et par suite des résolutions du Congrès, il a évolué actuellement au pouvoir d'organisation politique connu comme parti travailliste, lequel au cours de ces 30 ans a eu tant de pouvoir et d'influence dans le royaume au point de recevoir le gouvernement du pays.

On constate ici vraiment l'un des développements les plus merveilleux au cours de ces 30 années et la propagande de ces 30 années a subi un changement complet tel dans le parti, que dans la sphère politique le Labour Party gouverne en Grande-Bretagne. C'est ici sûrement l'un des plus puissants encouragements pour poursuivre avec persistance et fermeté le travail en faveur d'idées et de méthodes, suivant lesquelles une nation est gouvernée. Ceci montre d'une façon non négligeable et qui n'est certes pas à dédaigner ce qui peut être accompli par des hommes et femmes qui s'unissent pour un objet commun, sans permettre de se laisser éloigner de l'objet qu'ils ont en vue, de quelle manière séduisante l'amorce puisse être pour les prendre au piège. Plus que jamais il ne faut pas oublier que ce pouvoir, qui est aux mains

* Ce qui correspond aux comités centraux des fédérations.

du peuple, est le résultat d'un loyal effort. Non seulement la Grande-Bretagne, mais aussi plusieurs pays au-delà des mers sont — et seront — influencés par ce que fait le Parlement de Londres. Les façons variées dont les autres nations s'occupent de la police de la paix et de la guerre, des questions de tarifs, des vastes questions industrielles et économiques, ont amorcé chez elles l'ambition d'un gouvernement travailliste, travail qui a commencé il y a si peu de temps. Le Congrès a pu se tenir dans la bonne voie du côté politique du mouvement, grâce à l'idée d'un Comité de jonction entre le Conseil général, l'exécutif du parti travailliste et le parti travailliste parlementaire. Ce nouvel organe est composé de ceux qui sont membres du parti travailliste à la Chambre des communes et ainsi il y a, grâce à cette méthode, un canal par lequel les intérêts variés sont mis en valeur sur les questions qui entrent en discussion: De même que la pensée peut ainsi se transporter et informer autrui de ce qui se passe, de même on peut en être tenu au courant dans les différentes sphères et en mesurer la portée, et s'entr'aider, afin d'éviter toute altération ou amener toute amélioration nécessaire.

Ce développement du travail a été effectué toutefois au cours de nombreuses années de labeur dans une sphère réduite, c'est-à-dire par des efforts locaux, et la sphère d'influence ne s'est développée que graduellement.

Dans ces assemblées locales on s'occupait principalement des heures de travail, du travail des enfants, des conditions de travail en fabrique, du taux des salaires. En plus de ces questions, plusieurs syndicats avaient — et ont encore — des sociétés amicales avec divers bénéfices qui ont contribué à leur succès mutuellement et maintenu la fraternité dans cette communauté.

La situation acquise actuellement est l'une de celles qui montrent comment la volonté et la constance permettent d'acquérir influence et pouvoir. Les syndicats, spécialement durant ces dernières années passées, ont fait sentir leur influence en montrant de quelle façon ils pouvaient être conduits non seulement avec bénéfice, mais dans des conditions rentables qui, à un profane ambitieux, pourront paraître insuffisantes et leur ont néanmoins permis d'entrer dans les sphères politiques. Quand la légitime activité de l'Union syndicale se trouva en face de lois gênantes au point de compromettre la sécurité de ses membres, il ne resta plus d'autre alternative que d'entrer dans la sphère politique pour assurer la mise en ordre de ces matières, liées à celle de la confection des lois et de l'administration.

Ainsi nous avons pu constater du côté politique de la vie nationale, qu'un très grand nombre de membres de l'Union syndicale étaient candidats aux récentes élections, et le succès a été tel pour les dits candidats qu'il n'y a pas moins de 200 membres de la présente Chambre des communes qui sont membres de l'Union syndicale. En plus de ces membres au Parlement il y a

à travers la Grande Bretagne plusieurs centaines d'hommes et de femmes, membres de l'Union syndicale, qui sont membres des Conseils de villes (cité et ville) et de Conseils urbains, Conseils de districts, Conseils de paroisses, et un nombre considérable qui sont magistrats. Ainsi grâce à ces fonctionnaires publics le pouvoir des ouvriers s'est considérablement accru dans les sphères industrielles, politiques et sociales. Ensuite on compte dans le grand monde de la coopération, par centaines les hommes et femmes qui occupent des positions entraînant des responsabilités en tant que membres de l'exécutif de ces sociétés. Ainsi il faut le reconnaître sincèrement, l'Union syndicale, comme telle, occupe une position de grande autorité et de grande influence, qui façonne toujours davantage l'opinion en vue de travailler pour une politique d'aide mutuelle et d'efforts collectifs.

Cet état social impose, en ce qui concerne l'organisation, la nécessité d'enquêtes continuelles sans perdre de vue les effets qu'aura sur l'organisation l'activité d'une politique donnée, quels seront les résultats probables acquis par une action telle que grève ou chômage pour un temps relativement court. En d'autres mots le fait d'avoir atteint la position de gouvernement national et d'être également aussi forts sur le terrain municipal, à tel point que les ouvriers sont en mesure, par leurs représentants élus, de prescrire quelles seront les lignes de conduite, sur le terrain local, signifie que cette responsabilité a contraint d'examiner la situation politique sous des angles complètement différents, que ce ne serait le cas en égard à ce que pourraient obtenir les membres ouvriers du Parlement s'ils étaient en petit nombre et si la représentation locale était clairsemée. Cette responsabilité a été avantageuse d'un autre côté, car en acquérant l'autorité active, cela a montré que plusieurs points de vue avaient dû être considérés sous des nécessités de police et de procédure qui n'apparaissaient pas lorsque la question de la sécurité de la propagande seulement primait.

L'Union cependant, grâce à ce travail sur le terrain politique aussi bien que sur le terrain industriel, a pu acquérir un grand et puissant pouvoir dans le pays, aussi bien par le travail local que national. Une autre sphère où l'Union fait sentir son influence, et cela dans une mesure toujours plus croissante, est celle du domaine de l'éducation, écoles pour sujets spéciaux, écoles pour les questions générales, écoles pour les matières commerciales, écoles pour les sujets politiques, qui ont été établies en nombre toujours plus grand, en addition au travail qui s'est fait parallèlement dans les collèges et les universités. Aussi il faut le dire sincèrement que dans cette sphère qui offrait tant de possibilités de progrès, le mouvement de l'Union syndicale a fait sentir son influence d'une manière toujours plus croissante. On peut dire sans exagération que les progrès rapides du mouvement sont tels qu'il occupe une place prédominante au milieu de forces faites pour la reconstitution d'une société basée sur des obli-

gations réciproques et des efforts coopératifs, sur une base de paix et d'harmonie qui doit être prédominante; où les questions économiques doivent se développer et être commercées loyalement d'une manière équitable, et faciliter ainsi l'accroissement de la production pour produire le nécessaire à l'espèce humaine, c'est ainsi que concurremment des ajustements doivent être faits dans les heures de travail de ceux qui sont appelés à produire la richesse (objets nécessaires à la vie).

La communauté des membres de l'Union en Grande-Bretagne a souffert d'une expansion semblable durant ces dernières années et l'on doit sincèrement se demander, si c'est ainsi qu'il faut escompter un accroissement du travail politique, tant local que national. Il y a plusieurs facteurs à considérer. Deux pourtant dominent d'une façon marquée. L'un, l'armée d'hommes et femmes longtemps et continuellement inemployés qui ces dernières années forment une armée de plus en plus considérable puisqu'on compte qu'un million de personnes sont inoccupées par semaine et chacune des semaines de l'année. Ce nombre considérable, spécialement dans un pays d'une aussi grande population pour une surface de territoire relativement petite, est d'une importance très grave, parce qu'il a des effets dans de nombreux domaines; la réduction du pouvoir de dépenses du peuple n'est certes pas le plus petit, restreignant en lui-même le commerce. Cette armée, comme ce fut le cas pour la politique qui a été suivie par le Gouvernement antérieur en Grande-Bretagne a non seulement eu pour effet de réduire le commerce, mais attendu que des provisions ont été faites pour ceux qui, en très peu de temps, se sont trouvés dans la nécessité, avec leur petite somme d'argent de la semaine, devant des prix et des taxes tels, qu'il a fallu leur venir en aide parce que complètement sans emploi. Ajoutée à cela la vaste capacité de production accrue qui a eu lieu ces dernières années et l'on se rendra compte contre quels facteurs puissants l'Union a eu à lutter. Ce qui cependant est plein d'espérance et d'encouragements et dépite le facteur adverse, c'est le fait établi clairement et sans confusion possible, que le travail des dernières années a eu de grands effets sur les non-unionistes, qui dans de nombreux cas étaient non-unionistes parce qu'ils avaient des salaires trop petits, l'un de ces effets par exemple est que les non-unionistes veulent de moins en moins concurrencer en sous-main le salaire convenable, ou bien travailler plus d'heures que ceux qui sont affiliés à un syndicat de l'Union. En d'autres mots, le travail du passé a énormément d'influence dans le temps présent, plus que jamais, grâce aux larges sphères de travail dans la vie publique, grandit l'appréciation du travail accompli par l'union, en comprenant que la communauté peut à l'occasion souffrir certains préjudices, l'influence et l'autorité de l'Union ne doivent néanmoins pas être diminuées à cause de ces difficultés temporelles habituelles. C'est plutôt parce que le pouvoir des ouvriers s'est

manifesté par l'action collective restreignant l'entêtement et l'action peu sage de l'opposition que l'exemple de l'Union syndicale doit être encouragé dans le présent.

Ainsi on peut dire loyalement que cela s'est manifesté à de récentes conférences, telles que la conférence des tourneurs, à l'assemblée du Conseil général avec la Fédération des employés, d'une façon plus complète avec le développement de l'esprit international du Conseil général et de l'Union syndicale, travail qui devient de plus en plus compliqué, qu'il soit en rapport avec le B. I. T. ou bien la F. S. I., c'est du travail qui a une influence toujours plus grande sur la politique et l'Etat; travail dont il faut tenir compte et dû au fait que l'Union par ses représentants, parle au nom de millions d'ouvriers. Plus que jamais, le pouvoir des ouvriers se montre plus apparent par le développement de la phase internationale d'activité dans le large but de fraterniser avec les camarades qu'apportent les autres nations et l'absolue nécessité qu'il concourt dans ses rapports. Ce travail a reçu ces dernières années une splendide impulsion due à l'esprit de l'Union syndicale qui a reconnu la nécessité, non seulement par des platitudes sur la fraternité humaine, mais d'entrer dans la pratique actuelle aussi rapidement que possible et aussi loin que possible. De cette matière où le Conseil général, en tant que représentant le mouvement de l'Union syndicale, a pris une action entière, cuisinée par l'Union elle-même, en collaboration avec les nombreuses internationales qui existent actuellement, lequel corps accomplit un travail excellent, est résultée non seulement la mise en tableau des demandes d'avancement, mais a montré aussi le chemin parmi les nombreuses difficultés où l'ouvrier se trouvait encerclé et qu'il devait trouver lui-même. Un autre aspect de l'influence considérable exercée par l'Union se rapporte à ce que l'on appelle les « Whitney Councils »: c'est un organe créé pour traîter toutes les questions industrielles de toute industrie donnée; ces conseils se composent d'un nombre égal de membres employés et employeurs, qui d'un commun accord posent les lignes directives qui doivent régir l'industrie au sujet des gages et des heures. Ici c'est de nouveau l'Union syndicale qui prend le travail à sa charge et combat, raisonne et argumente la cause des ouvriers; grâce à cet organe sont solutionnées à l'amiable une grande variété de réclamations qui dans la suite ont leur répercussion dans l'industrie par l'employeur ou l'ouvrier.

L'Union est également en pleine action avec les Conseils des syndicats qui existent dans environ 40 industries. Ces organes comprennent des employeurs, des employés et des membres indépendants. Les membres indépendants y prennent part, par la raison de fait que le dit Conseil est semi-gouvernemental. C'est-à-dire le Gouvernement les y met là. Ils doivent officiellement et de la part du Gouvernement expédier le côté administratif du travail, et leurs décisions ont force de loi. Ici dans une petite,

mais effective mesure, l'Union syndicale exerce une grande influence sur les questions soumises à ces Conseils qui sont: salaires, heures de travail et conditions de travail.

L'ouvrier n'est ainsi plus sollicitant, mais il a l'assurance avec une reconnaissance toujours croissante qu'il n'est pas seulement une unité dans l'immense machine industrielle, mais qu'il a aussi le droit de dire comment la machine doit être conduite. Il n'est pas créé pour être simplement un tampon dans la machine, mais réclame sa place dans le mouvement et le droit d'avoir voix au chapitre de la détermination de la politique, dans la procédure, pour se convaincre de la conduite de la politique, pour la régularisation du développement de l'industrie. Dans toutes ces voies l'Union des syndicats joue toujours un rôle plus grand et que ce soit par la représentation actuelle auprès du Conseil des arbitrages, ou par des consultations, ou par le moulage de l'opinion publique, il n'est pas douteux que l'Union syndicale exerce de jour en jour, en menant à chef quantité de questions industrielles et politiques, une influence toujours plus considérable qui permet à l'Union de faire énormément pour alléger le fardeau que l'ouvrier doit porter.

Du syndicalisme français.

Par *Léon Jouhaux*,
Secrétaire général de la Confédération générale de France.

Au lendemain même de la guerre, la Confédération Générale du Travail adoptait son premier « Programme minimum » qui allait fixer pour les années à venir l'activité confédérale.

Ce premier « programme minimum » de décembre 1918 fut suivi de deux autres, l'un en 1924, l'autre en 1927 qui, tout en tenant compte des nouveaux problèmes qui se posaient, ne firent qu'adapter les revendications essentielles déjà formulées aux nouvelles conditions de temps et de milieu.

D'ailleurs, ces revisions disent bien le caractère de ces documents. Ils n'ont pas l'ambition de définir le programme total du syndicalisme. Ils se bornent à étudier tous les grands problèmes intéressant à un moment donné le mouvement ouvrier, directement ou indirectement, qu'il s'agisse de revendications communes à tous les travailleurs ou des questions générales susceptibles de modifier les conditions de travail et d'existence des travailleurs. Si donc le programme minimum de 1918 a successivement fait place à deux autres, ce n'est pas que le syndicalisme français ait eu à modifier les conceptions qu'il affirmait alors, c'est qu'il a eu à envisager des problèmes nouveaux, ou que certains problèmes déjà considérés ne se posaient plus exactement de la même manière ou dans le même ordre d'urgence.